



Guide pour la formation au tir avec armes de chasse

Ce guide a été élaboré pour la formation de base au tir des jeunes chasseurs dans le canton de Berne et sert à la fois à garantir la qualité et à uniformiser la formation dans la préparation à l'examen de tir de chasse.

Pour des raisons de lisibilité, nous avons renoncé à utiliser simultanément les formes linguistiques masculine, féminine et diverses (m/f/d). Toutes les désignations de personnes s'appliquent indifféremment à tous les sexes.

Principes contraignants :

- Chaque tireur est personnellement responsable de ses armes. L'enregistrement, la conservation et le transport des armes et de la munition doit se faire en conformité avec la législation en vigueur. Le candidat chasseur vérifie la conformité de ses armes de chasse avec l'Ordonnance de Direction sur l'examen de chasse (ODEC), ainsi que du bon fonctionnement de ses armes. Il en va de même pour les munitions.
- Cette règle s'applique sans exception avant toute prise en main d'une arme à feu.
«Toute arme à feu doit être considérée comme chargée jusqu'à ce que l'on se soit assuré du contraire par un contrôle personnel du déchargement.»
- Pour toutes les manipulations, le canon doit être dirigé vers un pare-balles.
- Lors de toutes les manipulations, qu'il s'agisse d'une carabine ou d'un fusil, le doigt n'est *jamais* sur la détente! **«Doigt long!»** Ce n'est que sur le pas de tir, en position d'attente et juste avant le tir, que le doigt peut être mis sur la queue de détente.
- Une fois le programme de tir terminé, le tireur procède à un contrôle du déchargement (contrôle du canon, chambre à cartouches vide, chargeur ou magasin vide).
- Dès qu'elle quitte la position de tir et sur tous les déplacements, l'arme doit être déchargée, le chargeur retiré et vidé. La culasse est ouverte ou l'arme cassée.

a) Carabine : Manipulations et tirs.

1. *Contrôle du canon.* Le canon de la carabine est dirigé en direction du pare-balles, la culasse doit alors être - si possible - retirée. Contrôle visuel de la chambre à cartouche pour s'assurer qu'elle est vide et contrôler que le canon est entièrement dégagé et dégraissé.
Cela fait, annoncer de manière forte et bien audible au responsable des tirs: **«Canon libre!»**
2. *Contrôle de la sûreté.* Le canon de la carabine est dirigé en direction du pare-balles: Fermer la culasse, assurer l'arme, appuyer sur la détente. Le percuteur ne doit pas se déclencher.
Cela fait, annoncer de manière forte et bien audible au responsable des tirs:
«La sûreté fonctionne» puis ouvrir la culasse.
3. *Prendre la position de tir.* Le canon reste en permanence en direction du pare-balles. Lorsque votre position est stable et aussi confortable que possible, annoncer de manière forte et bien audible au responsable des tirs: **«Prêt»**
 - Commandement du responsable des tirs: «Pour deux coups, feu libre» -



BERNER JÄGERVERBAND

FEDERATION DES CHASSEURS BERNOIS

Schiesskommission * commission de tir

4. Charger : introduire deux coups dans le chargeur vide, insérer le chargeur dans l'arme, fermer la culasse, - tirer - recharger, - tirer -.
5. Après le dernier tir, l'arme doit être déchargée, la culasse ouverte, le chargeur retiré, le contrôle du déchargement effectué. Annoncer de manière forte et bien audible au responsable des tirs: **«Arme déchargée, culasse ouverte»**

b) Fusil : manipulation et tir.

1. Canon de fusil en direction du pare-balles, contrôle des canons. Contrôler visuellement que les chambres à cartouches soient vides et que les *deux* canons ne soient pas obstrués
Cela fait, annoncer de manière forte et bien audible au responsable de tirs:
«Canons libres»

2. Contrôle de la sûreté :
Toutes les opérations de contrôle doivent être commentées par le tireur de manière audible et compréhensible.

Un: Fermer le fusil non chargé.

Deux: Contrôler si le fusil est assuré

Trois: Appuyer sur la ou les queues de détentes du fusil assuré (les percuteurs ne doivent pas se déclencher !)

Quatre: Annoncer de manière forte et bien audible au responsable des tirs:
« La sécurité fonctionne »

Cinq : Casser le fusil

3. Prendre la position de tir. Si nécessaire, il est possible de procéder à des exercices à sec afin de contrôler sa position et son swing avec un fusil non chargé. Si c'est le cas, à la fin de l'entraînement à sec, le fusil doit être cassé. Cela fait, annoncer de manière forte et bien audible au responsable de tirs: **«Prêt »**

- On demande au tireur s'il veut commencer à droite ou à gauche. Ensuite, le responsable de tirs ordonne **«Feu libre»** -

4. Charger le fusil.
5. Attente en position chasse. Pour cela, la crosse doit être positionnée sous l'avant-bras, *entièrement visible*, à hauteur de la hanche. A partir de ce moment, l'arme est désassurée et le doigt tir peut être placé sur la queue de détente.
6. Crier **«Pull ou Oui»** pour appelle le Rabbit
7. Dès que le Rabbit est visible, l'arme peut être mise en joue et la cible tirée.

(Dès le premier coup, et jusqu'au le dernier coup du programme des tir le fusil ne doit plus être assuré).

8. Après le dernier tir, le fusil doit être cassé, déchargé et le contrôle du déchargement doit être effectué (contrôles des canons, de la chambre vide, du magasin pour les fusils semi-automatiques)
Cela fait, annoncer de manière forte et bien audible au responsable de tirs
«Arme vide, assurée»